

Perfectionnement Formateur PRAP au secteur de la Petite Enfance

■ LA FORMATION

La formation-action "Perfectionnement Formateur PRAP au secteur de la Petite Enfance" est destinée aux formateurs PRAP IBC et PRAP 2S souhaitant développer leurs compétences dans le secteur de la Petite Enfance, dans le but de former à leur tour des acteurs PRAP Petite Enfance. Elle permet d'élargir son champ d'action de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Élargir ses compétences de formateur PRAP au secteur de la petite enfance.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les spécificités du secteur de la Petite Enfance.
- Participer à l'animation de la démarche de prévention des risques de la structure pour favoriser l'amélioration des conditions de travail, de la qualité des soins et de la sécurité des enfants.
- Organiser et dispenser une formation-action PRAP adaptée au personnel travaillant dans le secteur de la Petite Enfance.

PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles. Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.

60 % pratique 40 % théorique.

3 JOURS

21 heures de formation

P

Prérequis

Titulaire du certificat de formateur PRAP.

Public

Formateurs PRAP.

Durée

3 jours soit 21 heures en présentiel.

Organisation

De 4 à 10 stagiaires.

Intervenants

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.

Évaluation

Évaluation formative et délivrance d'une attestation de fin de formation. Évaluation à chaud et à froid.

■ LE PROGRAMME

1/ Maîtriser les spécificités du secteur de la Petite Enfance

- Spécificité et sinistralité.
- Le travail en structure.
- Les interventions à domicile.
- Les caractéristiques émotionnelles et physiques de l'enfant.

2/ Élaborer un projet de prévention performant adapté à la structure

- Établir un projet dans une activité spécifique à la petite enfance.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'établissement.
- Impulser une approche participative de la prévention.
- Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

- Accompagner l'établissement dans le diagnostic de ses besoins en prévention.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Promouvoir le projet de prévention.

3/ Organiser et dispenser une formation-action PRAP adaptée au personnel travaillant dans le secteur de la Petite Enfance

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.
- Transmettre les techniques de mobilisation adaptées à l'enfant.
- Transmettre les outils de recherche de pistes d'amélioration des situations de travail.

- Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte.
- Construire un déroulé pédagogique adapté et performant.
- Optimiser la transmission par une pédagogie performante.

EN SAVOIR PLUS

Réf : P702

- www.compétences-prevention.com
- 0 810 900 960
- contact@competences-prevention.com